

NOUVELLES ANNALES  
**DES VOYAGES**  
ET  
DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES.

---

---

**DE L'ALGÉRIE**  
ET DES PRINCIPAUX OUVRAGES

RÉCEMMENT PUBLIÉS A CE SUJET.

C'est dans l'exemple du passé que doit être cherchée la règle de l'avenir ; jamais axiome n'obtint un assentiment plus unanime , car personne ne manque d'en proclamer la justesse ; mais vienne l'application, les avis alors se partagent, se multiplient ; et ce passé, dont les flancs cachent l'heureux germe que le présent est si avide de féconder , ce passé n'offre plus , il le faut avouer , qu'un assemblage confus où cha-

Septembre 1841. TOME III.

17

cun, à son gré, puise au hasard l'ivraie ou le bon grain pour le semer aventureusement dans le champ de l'avenir.

Et pourtant, il est une méthode sûre pour ne point confondre le bon grain et l'ivraie : c'est l'étude des développements antérieurs des mêmes germes ; et le bon grain une fois reconnu, ce n'est point en aveugle qu'on peut le semer, car il serait perdu sur la pierre ou dans le torrent ; c'est en terre fertile qu'il le faut mettre, et dans des conditions favorables de climat et de saison.

Tel est le secret de l'application des enseignements historiques aux intérêts politiques actuels : ce n'est point dans leurs fautes que nous avons à copier nos devanciers, mais dans les mesures auxquelles ils ont dû leurs succès ; il faut donc s'instruire d'abord à discerner ces fautes et ces mesures que la réussite a justifiées : car là est l'ivraie, ici le bon grain. Et les éléments de succès que l'on aura bien constatés, il faut se garder de les compromettre au milieu de conditions qui n'offrent aucune similitude avec celles où ils ont autrefois porté d'heureux fruits ; car là est la pierre aride ou le torrent fugitif, ici la terre féconde, le climat et la saison favorables.

Ces considérations, presque naïves, ne peuvent manquer de se représenter mille fois à la pensée, dès qu'elle se porte sur les phases révolues, la situation présente et les destinées futures de notre possession de l'Algérie. Et c'est dans les questions de cette nature que la géographie et l'histoire se trouvent

si étroitement liées, qu'elles deviennent inséparables : aussi ne tenterons-nous point de leur faire subir ici un divorce intempestif.

Sans pousser jusqu'à la minutie d'un pédantisme scholastique la revue des dominations qui ont précédé la nôtre sur cette terre d'Afrique, dont la conquête ne nous a coûté, pour ainsi dire, qu'un coup de collier, et dont la conservation nous impose une dépense si lourde d'or et de soldats, nous avons à compter tour à tour les Carthaginois, les Romains, les Arabes et les Turks : avec les Romains se confondent leurs successeurs Byzantins, à peine séparés d'eux par l'irruption des Vandales ; avec les Arabes nous comprenons les Berbers entrés avec eux en partage et en balance de souveraineté.

Quelle que fût la diversité des éléments de population au milieu desquels vint s'établir la puissance carthaginoise, on peut admettre d'une manière générale que le territoire, appelé aujourd'hui Algérie, était occupé par une nation, sinon homogène, au moins réunie en un seul corps sous le nom de Numides ; elle avait à l'ouest des Maures, à l'est des Libyens, au sud des Gétules ; les Carthaginois eurent bien quelques comptoirs sur cette côte, mais ils ne furent jamais les maîtres de l'intérieur.

Les Romains, après avoir enlevé aux Carthaginois leurs domaines, conquièrent la Numidie entière sur Jugurtha, mais sans dessein de la conserver : ils en donnèrent la plus belle part au roi de Mauritanie, et laissèrent le reste à un prince indigène ; puis ils

conquirent sur Juba cette nouvelle Numidie, fraction écourtée de l'ancienne, et bientôt l'abandonnèrent à un autre Juba ; jusqu'à ce que les états du roi maure leur étant aussi échus, ils en investirent le second Juba, en lui reprenant la Numidie Nouvelle. Enfin, quatre-vingts ans après, la Mauritanie fut reprise à son tour pour former deux nouvelles provinces, dont la plus orientale, appelée Mauritanie Césarienne, était précisément la fraction occidentale naguère démembrée de l'ancienne Numidie. L'Algérie actuelle, représentée alors par la Nouvelle Numidie et la Mauritanie Césarienne ensemble, se trouvait constituer deux provinces subordonnées à un centre placé hors d'elles : ce centre était Carthage, province gouvernée par un proconsul ; la Numidie et la Byzacène, respectivement limitrophes de la Carthaginoise, étaient, aux derniers temps de leur organisation romaine, gouvernées l'une et l'autre par des *consulaires* ; et pour compléter la symétrie, les Mauritanies Césarienne et Sitifienne qui suivaient la Numidie, et la Tripolitaine qui suivait la Byzacène, avaient chacune un de ces commandants du second ordre qu'on appelait *présidents*. Les territoires plus éloignés appartenaient à d'autres centres : la Tingitane était liée aux destinées de l'Espagne, comme la Cyrénaïque aux destinées de l'Égypte. Cette organisation administrative de l'Afrique romaine est essentielle à ne point perdre de vue, lorsqu'on veut se modeler sur les Romains pour consolider la domination française en Algérie :

dans l'état actuel de notre possession, le centre hiérarchique est à Alger ; mais là n'est point encore le centre réel du pays soumis à notre puissance : il est plus à l'est dans cette région où vivent des tribus déjà façonnées à notre joug ; c'est là que nous avons pu nous avancer à l'intérieur : c'est dans la province de Constantine que nous sommes le mieux les maîtres du pays.

Les Romains n'eurent affaire qu'à une seule population dans la Numidie, car les Carthaginois n'y avaient point introduit un nouvel élément ; mais cette population avait des habitudes analogues à celles des Bédouins de nos jours ; elle était nomade, ainsi que le nom l'indiquerait à lui seul si nous n'avions d'ailleurs le témoignage formel des historiens. Sous ce point de vue, les Romains se trouvaient donc, en prenant possession du pays, dans une condition analogue à celle qui cause aujourd'hui nos plus grands embarras ; et l'on peut s'occuper utilement de rechercher ce que firent ces maîtres du monde pour asservir et s'assimiler des peuples vagabonds qui semblaient devoir échapper à leurs poursuites. Or, ce qu'ils firent, les Romains, ce fut de disséminer sur le territoire conquis de nombreux établissements liés entre eux par un réseau de voies militaires qui rendissent la circulation facile à travers ces provinces ; et en même temps, ils traçaient, à l'extrême limite de leur conquête, une ligne de frontières jalonnées de postes confiés à des commandants spéciaux ; et une légion entière, dont le quar-

tier-général était à Lambèse, à vingt lieues au sud de Constantine, pouvait envoyer ses colonnes mobiles sur tous les points où l'esprit remuant des indigènes avait besoin d'être réprimé. Ainsi contenues entre la côte et un cordon de troupes qui leur ôtait la faculté de fuir au désert, et ne leur laissait en perspective qu'une punition inévitable pour les méfaits qu'elles auraient commis, ces nations vagabondes et turbulentes se façonnèrent, en quelque sorte malgré elles, à une vie sédentaire, oubliant leurs tentes pour s'agglomérer dans les villes et les bourgades, ou pour se cantonner à demeure dans les montagnes, où elles sauvaient leur indépendance à la condition de ne pas sortir de leur retraite. Et le christianisme, fondant les églises épiscopales par centaines, vint contribuer puissamment à la transformation du nomade en citadin, du *bédouin* en *hadhar*, comme on dirait aujourd'hui.

L'invasion arabe ramena sur le sol des tribus vagabondes, auxquelles devait appartenir désormais le plat pays; les villes, peuplées de Romains et de Numides romanisés, reçurent encore pour habitants et pour maîtres le peu d'Arabes sédentaires qui arrivaient de l'Orient, et plus tard une partie de ceux que la conquête chrétienne expulsa de l'Andalousie; enfin, dans leurs montagnes restèrent parqués les Numides que la civilisation romaine n'avait pu gagner, et qu'elle continuait d'appeler *barbares* aussi bien que les Gétules du sud, anciens émigrés de l'Yémen: d'où leur est venu en commun le

nom de *Berbers*, que nous leur donnons encore.

Durant le période qui suivit l'arrivée des Arabes, ce ne furent plus les villes qui dominèrent sur le plat pays et qui tinrent en respect les montagnes ; ce furent, au contraire, les nomades et les montagnards qui se disputèrent ou se partagèrent l'autorité souveraine : les conditions d'organisation politique étaient ainsi renversées, et ne peuvent offrir aucune analogie avec celles de notre possession. Cet ordre de choses était, au contraire, celui-là précisément dont la souveraineté constituée dans l'ouest, au profit de 'Abd-el-Qâder, par notre imprudente insouciance, nous offre une parfaite image.

La conquête des Turks vint replacer dans les villes le siège de l'autorité ; et l'organisation qu'ils firent du pays a cela de particulièrement intéressant pour nous, que les populations qu'ils régissaient étaient absolument les mêmes que celles auxquelles nous avons affaire aujourd'hui, et qu'ils les maintenaient dans le devoir avec des forces incomparablement moindres que celles qu'il nous faut déployer pour obtenir des résultats bien moins solides. C'était donc une vigoureuse organisation que celle des Turks ; et elle mérite d'être étudiée sous un point de vue pratique. Sans doute elle avait en aide un élément de puissance qui pour nous, au contraire, devient un obstacle : la religion. Mais peut-être s'exagère-t-on beaucoup la portée de cette condition d'influence ; et si l'on remarque, dans les institutions turkes en Algérie, des points fondamentaux de similitude avec

l'organisation de la puissance romaine en Numidie, on en conclura forcément que l'efficacité des moyens similaires pratiqués à tant de siècles de distance avec un égal succès, est indépendante des affinités ou des répulsions qui n'auraient d'autre origine que la communauté ou la dissidence des cultes : et nous pourrions aisément d'ailleurs soutenir la thèse qu'une telle arme peut n'être pas toujours nécessairement tournée contre nous, et qu'elle a deux tranchants qui la rendent dangereuse aux mains mêmes qui la brandissent.

Nous aurions trop à faire d'examiner, que dis-je, d'énumérer les livres grands et petits, les brochures et les articles que la situation présente de nos Établissements d'Afrique et le besoin de la changer ont inspirés, je ne dirai pas depuis quelques années, mais seulement depuis quelques mois : c'est un torrent, une avalanche de publications. On en pourra sans doute voir la liste complète dans une Bibliographie algérienne, que fait imprimer, dit-on, le ministère de la Guerre, et qui offrira un guide utile aux gens avides de connaître cette longue série de publications. Des catalogues de ce genre avaient été essayés par M. Genty de Bussy (1) et par M. Aristide Guilbert (2), dont les ouvrages datent déjà de deux ans.

*Le Tableau des Établissements français en Al-*

(1) *De l'établissement des Français dans la régence d'Alger*; 2<sup>e</sup> édit., 2 vol. in-8. Paris. Didot, juillet 1839.

(2) *De la colonisation du nord de l'Afrique*; 1 vol. in-8. Paris, Paulin, 1839.



*gerie pendant l'année 1839*, distribué aux Chambres législatives pendant leur session de 1840, est la publication capitale de l'année dernière, par le format comme par l'importance des documents qui y sont rassemblés.

Une simple brochure, d'une centaine de pages in-8°, avait pourtant eu le privilège de faire, à son apparition dans le monde politique, une sensation beaucoup plus grande que le gros in-folio du ministère : la raison en est facile à deviner ; les documents officiels sont impassibles comme les chiffres qu'ils contiennent, comme les faits qu'ils exposent ; on les estime, on les consulte, mais on ne les lit pas avec suite et entraînement comme le discours coloré de l'écrivain préoccupé d'une idée pour laquelle il plaide, qu'il met en saillie, à laquelle il veut rallier ses lecteurs, et qu'il a soin de présenter avec tout l'art et le talent dont il dispose : on conçoit donc aisément le succès du *Rapport sur la situation économique de nos possessions dans le nord de l'Afrique* (1). Le nom de M. Blanqui venait puissamment en aide à l'intérêt du sujet, pour rendre chacun avide de connaître et, pour la plupart, d'adopter au plus tôt l'opinion toute faite d'un homme généralement considéré comme un juge compétent dans une question si longtemps et si déplorablement controversée.

La vérité, tant cherchée, s'était-elle donc manifestée dans cet écrit ? Cela ne peut guères être douteux pour le passé ; car les résultats parlent si haut,

(1) Paris, W. Coquebert, 1840.

qu'il y a de toutes parts concert unanime à proclamer l'inhabileté qui a semé en pure perte tant de millions sur ce sol ingrat. A qui la faute ? Est-ce l'administration qui a été incapable, ou les embarras viennent-ils d'ailleurs ? Sans doute il faut reconnaître avec les colons que l'incertitude de système et de projets d'avenir a dû longtemps être pour tous un milieu dans lequel aucun établissement ne pouvait se développer (1) ; mais quand l'administration a entendu la France déclarer si haut sa volonté de conserver et de faire fructifier sa conquête, elle a montré, dans la province de Constantine, qu'elle savait surmonter les obstacles nettement déterminés qui ne tiennent qu'au pays. A Alger, elle n'a point été aussi heureuse ; et là, nous savons que d'autres éléments étaient venus, depuis notre conquête, compliquer la question et gêner la liberté d'action de l'autorité militaire. A Alger, en effet, comme dit M. Blanqui, il a fallu vivre au jour le jour, avec des colons impatients, malheureux, toujours prêts, comme nous le sommes habituellement en France, à imputer leurs propres fautes et même leurs torts au gouvernement ; tout est donc plus difficile à Alger, parce qu'il est moins aisé de mettre d'accord des Européens que de contenir des Arabes.

Mais dans l'ouest, où c'est la résistance seule des Arabes que nous avons à vaincre, sans être gênés

(1) *La vérité sur Alger* ; par M. E. Duchassaing, colon agriculteur, membre du conseil municipal d'Alger, maire de la commune de Kouba. 1 vol. in-8. Paris, Desessart, 1840.

par la complication des intérêts réels ou supposés des colons ou des agioteurs qui se décorent de ce titre, l'administration a-t-elle été plus habile ou plus heureuse? Hélas! non: et l'on est forcé de convenir que le système suivi jusqu'à ce jour n'a guère réussi: c'est donc certainement le cas d'étudier les procédés mis en pratique par les Turks, qui avaient su, comme nous le disions tout à l'heure, avec moins de puissance et d'apparat que nous, soumettre et contenir ces mêmes populations auxquelles nous avons nous-mêmes affaire aujourd'hui; et sous ce point de vue, on doit à un capitaine d'artillerie de notre armée d'Afrique, M. Walsin Esterhazy, un de ces livres utiles, comme il serait à désirer que nos jeunes officiers de mérite en publiassent souvent (1), dans le double but de prouver, d'un côté, qu'ils savent étudier le pays où ils sont appelés par la guerre, et de faire profiter, d'un autre côté, leurs camarades, leurs chefs, et tous ceux qui s'occupent de la question algérienne, du résultat de ces études, même incomplètes et fautives. Aussi n'hésitons-nous point à signaler le travail de M. Walsin Esterhazy, comme une des plus intéressantes publications de l'année dernière concernant l'Algérie, quoiqu'il puisse y avoir beaucoup d'imperfections de détail à y corriger. Ce livre ne nous semble pas avoir fait toute la sensation qu'il mérite; car il contient beaucoup de renseignements qu'on chercherait vainement ail-

(1) *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*, 1 vol. in 8. Paris, Ch. Gosselin, 1840.

leurs, et il doit être compris dans le petit nombre d'ouvrages de choix dont tout homme qui a la prétention de parler des affaires d'Afrique doit avoir soin de se munir. L'auteur a peut-être erré souvent dans l'emploi qu'il a fait d'une notion très-superficielle de la langue du pays, mais il fait, à cet égard, justice de lui-même de si bonne grâce, qu'il y aurait rigueur et pédantisme à lui reprocher aucune de ces vétilles ; nous ne voudrions pas d'ailleurs courir risque de le dégoûter de la voie où il s'est engagé, et qui offre, à côté de quelques inconvénients, de grands avantages. Gardons-nous d'oublier que l'exigence des critiques a malheureusement plus d'une fois arrêté des publications et des travaux qu'il y avait au contraire intérêt à favoriser : c'est le cas de se souvenir de la maxime que le mieux est l'ennemi du bien.

Mais hâtons-nous d'arriver à un ouvrage tout récent, *l'Algérie*, de M. Baude (1), qui a droit de nous occuper tout spécialement ; car, nous ne balançons pas à le déclarer dès l'abord, c'est pour nous, sans contredit, le livre le plus remarquable qui, depuis notre conquête d'Alger, ait encore été publié sur nos possessions d'Afrique. M. Baude a eu le talent, d'autant plus méritoire qu'il est plus rare, de *savoir regarder* ce qu'il était à portée de voir, sans se laisser décourager outre mesure par le triste résultat des fautes passées, ni fasciner par les bril-

(1) *L'Algérie*, par le baron Baude, conseiller d'État, ex-commissaire du roi en Afrique. 2 vol. in-8. Paris, A. Bertrand, 1841.

lants reflets du prisme à travers lequel on se complait d'ordinaire à considérer l'avenir.

« Si mon but avait été de blâmer, dit-il, ma tâche eût été facile, mais le pays demande des solutions et non pas des critiques. Jusqu'à présent, l'Algérie nous impose de lourdes charges et nous promet peu d'avantages. Des faits actuels ou passés, dont le sol africain porte une empreinte profonde, m'ont semblé déterminer la route à suivre pour y accomplir, avec profit pour la France, l'œuvre de régénération dont la Providence nous a chargés. Ce sont ces faits que j'expose.

» Il nous reste à apprendre plus que nous ne savons sur cette mystérieuse contrée. Toutefois, ce qui est encore caché correspond à ce qui se montre à découvert, et nous en voyons assez pour être en droit d'affirmer qu'il n'y a point lieu de désespérer de notre entreprise. Les causes de la stérilité de notre occupation ne sont en effet point inhérentes au pays : les bases naturelles de son ancienne prospérité ne sont pas détruites ; son sol est toujours fécond ; la mer qui baigne ses rivages est toujours la plus fréquentée du monde, les races que nous y retrouvons ne sont pas moins disciplinables que sous les Romains ou au moyen-âge. Pour y rappeler la civilisation et se faire comprendre de ses habitants actuels, il ne faut peut-être que se pénétrer de leurs idées, s'associer à leurs intérêts, et, si j'ose le dire, se reporter, sur certains sujets, de quelques siècles en arrière.

» Les inconvénients de notre possession, dit-il un

peu plus loin , s'accroîtraient beaucoup si , pour sacrifier aux préjugés et aux caprices familiers aux assemblées représentatives , nous nous obstinions à imposer à l'Algérie des mœurs et des institutions qui ne peuvent pas y prendre racine. La nature de ses rapports avec la France est subordonnée à des circonstances immuables , telles que la différence des caractères des peuples , celle des climats , la configuration des continents , et nous ne nous méprendrions pas impunément sur les conséquences à en tirer. »

Appréciant , sous le point de vue politique , l'importance de l'Algérie pour la France , M. Baude reconnaît qu'elle diminue notre influence militaire en nous enlevant la disponibilité de troupes dont la présence , en cas de guerre , serait nécessaire en Europe , mais qu'elle l'augmente d'un autre côté en offrant à notre marine des ressources et des points d'appui ; du reste , il avoue ingénument que nous sommes médiocrement intéressés à être directement maîtres de cette contrée , mais que nous le sommes très-fortement à l'empêcher de tomber sous toute autre domination que la nôtre , et que c'est là véritablement le danger qui nous impose tant de sacrifices. D'après cette conviction , le but lointain de notre administration lui paraît devoir être de faire de l'Algérie un satellite politique de la France , avec des institutions qui lui soient propres. Et pour cela , ce n'est point de Paris qu'on doit avoir la prétention de la régir : c'est sur les lieux qu'il faut dès à pré-

sent constituer un pouvoir qui sache à la fois gouverner militairement les provinces insoumises de l'ouest et administrer civilement les provinces tranquilles de l'est, une autorité qui porte l'épée et tienne en même temps la main de justice, une existence princière, en un mot, avec la délégation complète de la souveraineté.

Telle est la pensée de M. Baude, qui prend soin de la formuler en termes précis au dernier chapitre de son livre, sans espérer beaucoup de voir adopter le système qu'il propose, mais persuadé que là est la condition essentielle du développement de l'établissement français en Algérie, le seul moyen de changer une colonie onéreuse en un auxiliaire puissant, d'assurer enfin à la France dans la Méditerranée, en compensation d'un bienfaisant patronage, un point d'appui sur la solidité duquel elle puisse compter.

Cette considération générale du sujet n'occupe, dans la publication de M. Baude, que les premières et les dernières pages du livre; le corps de l'ouvrage est consacré au tableau spécial des divers points de la régence, visités par l'auteur pendant le voyage qu'il y fit en 1836 comme commissaire du roi, avec un coup d'œil rétrospectif sur les événements historiques qui se rattachent à chacune de ces localités, et les considérations pratiques qu'il y a lieu de déduire du rapprochement de leur situation présente avec les souvenirs de leur passé. L'auteur nous fait ainsi passer en revue Alger et ses environs, Tédès

qu'il appelle Dellys, Bougie, Gygel, Collo, Stora, Bone, la Calle et ses pêcheries de corail, Constantine devant laquelle il se rendit avec l'expédition du maréchal Clausel, et enfin Oran; complétant toujours le tableau de ce qu'il a vu par des renseignements nouveaux, puisés à bonne source, de manière à ce que, suivant l'expression vulgaire, son livre soit à jour. Viennent ensuite des observations générales sur l'agriculture, le commerce, la marine, les diverses populations, l'armée, la constitution de la propriété, et les finances de l'Algérie; c'est-à-dire sur toutes les questions essentielles dont l'ensemble constitue ce qu'on est convenu d'appeler, dans notre langage parlementaire, la question d'Alger.

Il ne nous appartient pas d'insister davantage, dans ce recueil, sur la portée et les tendances tout spécialement économiques et politiques de cet ouvrage; nous ne devons point oublier que c'est au point de vue géographique que nous avons mission expresse de l'examiner; et s'il nous est difficile d'écarter entièrement, dans l'analyse rapide que nous en allons faire, les idées pratiques auxquelles se complait l'auteur, nous aurons soin du moins de nous attacher surtout aux indications qui ressortissent du domaine de la géographie.

M. Baude commence le récit de son voyage par un éloge très-mérité de la vieille *Histoire de la Barbarie et de ses corsaires* du père Dan, supérieur du couvent des Mathurins de Fontainebleau, qui remplit en 1633 la pieuse mission d'aller racheter les esclaves



chrétiens tenus dans les fers par les Barbaresques, et qui en prit occasion d'écrire le livre dont nous venons de transcrire le titre, livre trop peu consulté de nos jours, dans lequel cependant on peut encore, après deux cents ans, chercher des documents instructifs et des aperçus judicieux, sans craindre d'être rebuté par un style suranné. M. Baude montre en plus d'un endroit qu'il a lu le P. Dan, et le profit qu'il en a tiré justifie complètement l'estime qu'il en fait. Avant de quitter les côtes de France, notre voyageur s'enquiert de l'influence que notre conquête d'Alger a eue sur le mouvement maritime et commercial de nos ports, et comparant les moyennes des cinq années qui ont précédé et des cinq années qui ont suivi celle de la conquête, il trouve une augmentation de 41 pour cent sur le tonnage des bâtimens employés à la navigation marchande, et de 25 pour cent sur les droits de douane perçus à l'importation : cet accroissement de perception correspond à un mouvement de marchandises de 60 à 80 millions, dont moitié à peu près est fournie par l'industrie nationale ; il ne faut donc pas s'étonner de la popularité dont jouit, dans nos départemens méridionaux, l'occupation française de l'Algérie.

De Toulon, nous arrivons, avec M. Baude, aux îles Baléares, qu'il croit destinées à avoir, avec nos possessions d'Afrique, vers lesquelles sont tournées leurs ports principaux, des relations plus intimes qu'avec aucune des provinces de l'Espagne. « Cet état de choses, dit-il, ne serait pas nouveau : maîtres des

Pityuses dès l'an 633 avant J.-C., les Carthaginois s'établirent à Majorque l'an 406, et n'en furent expulsés que près de deux cents ans plus tard, pendant la seconde guerre punique. Réunies avec l'Afrique sous la domination romaine, les îles Baléares passèrent presque en même temps sous le joug éphémère des Vandales. Enfin, conquises par les Arabes en 797, elles ne furent attachées à la couronne d'Aragon qu'en 1229, par le roi don Jayme.... Le Port Mahon, leur point militaire le plus important, pris par Khaïreddin en 1525, occupé par les Anglais de 1708 à 1756 et de 1798 à 1802, a deux fois été rendu à l'Espagne par les armes ou la diplomatie françaises. Les Baléares parlent un jargon dont le fond est notre ancienne langue d'oc, avec un mélange de mots puniques, latins, grecs, vandales, arabes, castillans, et leur esprit de nationalité n'est pas beaucoup plus espagnol que ce langage empreint des vicissitudes au milieu desquelles il s'est formé. »

Le géographie historique a droit de réclamer ici contre l'équivoque que semblent offrir quelques-unes des indications qui précèdent : ce n'est pas sur la précision des dates 633 et 486 que nous chicaneons, bien qu'elles aient l'inconvénient de présenter comme exactement déterminées deux époques dont la première n'est donnée qu'approximativement et en nombre rond par les Anciens, et dont la seconde est tout à fait inconnue ; on pourrait même, peut-être, contester que les Carthaginois se soient établis chez les Baléares, peuples sauvages et troglo-

dytes, chez lesquels seulement ils engageaient des soldats mercenaires, les plus habiles frondeurs qui furent jamais : on sait que Magon, frère d'Annibal, ayant voulu, en l'année 206 avant notre ère, aller hiverner chez les grands Baléares, fut accueilli de telle manière, qu'il se hâta de reprendre le large et de gagner la plus petite des deux îles, où il lui fallut s'emparer de force du port qui a retenu son nom. L'équivoque que nous voulons relever est dans la date apparente et le résultat de l'occupation romaine : l'auteur ne dit point, mais semble laisser, à des lecteurs peu instruits de l'histoire de ces temps anciens, la faculté d'entendre que les Romains remplacèrent les Carthaginois en cette même année 206 que nous venons de citer, et qu'ils réunirent ensuite les îles Baléares à quelqu'un de leurs gouvernements d'Afrique : il est donc nécessaire d'expliquer que les Romains ne conquièrent les Baléares que longtemps après, en l'année 123 avant notre ère, sous le consulat de Quintus Cæcilius Metellus, à qui cette prouesse valut le surnom de Baléarique et les honneurs du triomphe, ainsi que le constatent les marbres capitolins ; et ce n'est point à la province d'Afrique, ni à aucune des provinces successivement ajoutées à celle-ci sur le continent africain, que les îles Baléares furent jamais annexées, mais bien à l'Espagne, soit d'abord comme dépendance du *convent* de Carthagène, soit ensuite comme gouvernement *présidial* séparé, dans le ressort du vicaire de l'Espagne.

Du Port Mahon , M. Baude arrive à Alger : là , la grande affaire ce sont les nouvelles de France , et les témoins de cette préoccupation exclusive peuvent se demander , comme l'auteur , jusqu'à quel point nous sommes susceptibles de contracter , pour un pays autre que le nôtre , cet attachement réfléchi qui fonde et consolide les colonies. Le tableau qu'il nous fait de l'aspect de la ville à son arrivée mérite d'être transcrit.

« A la santé , à la douane , à la police , on se croirait en Europe ; mais en échappant de leurs mains , on tombe dans un monde tout nouveau : une fourmilière d'individus différents de traits , de couleur , de langage , d'habits , boardonne autour de vous : Nègres , Maltais , Cabailles , se précipitent sur vos effets comme les portefaix d'Avignon , si ce n'est qu'ils offrent leurs services au lieu de les imposer. Par une déférence due à de nouveaux compatriotes , vous choisissez les Cabailles ; ils suspendent votre bagage à de longs bâtons dont les extrémités portent sur leurs épaules , et se dirigent en cadence vers le logement indiqué. Un turc , dont la tournure en turban vous donne un arrière-goût du carnaval de votre patrie , accourt , et vous embrassez un ancien camarade de collège ; vous êtes coudoyé par un juif qui , par un autre rapprochement entre l'Afrique et l'Europe , a couronné d'une perruque crasseuse et d'un chapeau rond son vêtement oriental. Une poussière suffocante obscurcit les rues en construction. Tandis que vous vous débattez au milieu d'un conflit de charrettes

et de soldats, jadis également inconnus dans la ville, ou que vous admirez l'élégant sarma (1) des juives, une troupe de Biscris, armés d'outres dégouttantes d'huile, pénètre comme un coin dans la foule. Bientôt vous prenez une des rues du vieil Alger : à peine si ses maisons sans fenêtres laissent deux mètres de largeur au passage, et si les saillies arc-boutées des étages supérieurs permettent de voir le ciel par échappées; ce défaut de largeur et cette obscurité choquent d'abord un Européen; mais la fraîcheur vivifiante qui règne dans ces rues le réconcilie bientôt avec une disposition si bien appropriée à la chaleur du climat. Enfin, vous arrivez à une porte à plein cintre sculptée; vous montez, par un escalier revêtu d'une mosaïque de faïence, jusqu'à une cour carrée, pavée en marbre; le harem, jadis impénétrable à tous les regards, a été transformé en auberge, et la destination donnée à une maison reflète toute une révolution. Tel n'était pas l'Alger des janissaires, alors que la gravité farouche des Turcs n'y tolérait qu'un mouvement silencieux, que des hermes de fer abaissées tous les soirs entre ses quartiers interceptaient les communications, que trois mille chrétiens gémissaient dans ses bagnes, ou que, semblable à un lion déchaîné, sa milice, *invaincue et invincible*, élisait et égorgeait cinq deys en un seul jour.

» Les maisons mauresques n'ont pour nous qu'un

(1) Bonnet de fil d'archal orné de dentelles.

inconvenient facile à corriger : faute d'ouvertures extérieures, l'air circule mal dans les appartements ; des cheminées et des fenêtres y procureraient une ventilation parfaite. Ces habitations, restaurées, pourraient, à peu de frais, devenir égales en commodité aux habitations européennes, qu'elles surpassent en grâce pittoresque ; elles offrent à l'intelligence de nos architectes une donnée merveilleusement appropriée aux exigences d'un climat sec et chaud, et, au milieu de la campagne, elles ont des qualités défensives auxquelles il n'est pas encore temps de renoncer en Afrique. »

Accompagnons M. Baude sur le massif d'Alger, sur cette montagne à la base elliptique, s'élevant de quatre cents mètres au-dessus de la Méditerranée qui la baigne au nord, et de la fameuse plaine de la Métidja qui l'entoure au midi : notre œil peut suivre, comme sur une carte, l'itinéraire de quatorze jours que l'armée française parcourut pour aller prendre possession de cette place formidable que l'orgueil musulman appelait *Alger la bien gardée*. Notre flotte avait abordé près de Sydy-Feroudj, dont la *Torre chica*, bien connue des marins, deviendra sans doute quelque jour le clocher d'un village auquel semble être imposé d'avance, par un glorieux souvenir, le nom du brave amiral Duperré ; mais il faudra y élever un fort destiné à fermer désormais à toute entreprise hostile du dehors cette voie que nous-mêmes avons si bien montrée. Quelques améliorations devraient aussi être faites, pour les rendre

plus sûres, aux deux criques séparées par l'isthme *bas et sablonneux* (car le mot *isthme* est masculin) qui unit ce rocher au massif. Une pareille tâche pourrait être exécutée par l'atelier des condamnés militaires, auxquels les environs d'Alger doivent déjà d'utiles travaux : l'influence d'une autorité ferme et paternelle en même temps que la nature active de leurs occupations, ont obtenu, sur la condition morale de ces hommes, des résultats faits pour provoquer les plus sérieuses méditations des philanthropes qui se préoccupent de la réforme des prisons : c'est que les condamnés sortent, en général, de l'atelier, moins mauvais qu'ils n'y sont entrés.

A la pointe Pescade, où se continuent toujours les superstitieuses conjurations décrites par le bon père Dan, M. Baude voudrait voir se former un village de pêcheurs, qui concourrait utilement à l'approvisionnement du marché d'Alger.

Descendons à l'est, dans le Hammah, tout plein des souvenirs de la désastreuse expédition de Charles-Quint ; dans cette armée que balaya la tempête, il se trouvait un guerrier français, le chevalier de Savignac, porte-étendard de la Religion, qui vint planter son poignard dans la porte Bâb-Azoun, comme un vœu dont il léguait l'accomplissement à la chrétienté ; la France l'a glorieusement rempli. Le long du rivage, jusqu'au cap Matifous ou Temetfoust, des dunes interceptent l'écoulement des eaux de la plaine, rendue insalubre par leur stagnation :

le dessèchement de ces marais est la première condition de succès pour toutes les tentatives de colonisation qui pourront être faites de ce côté; et le prince de Mir eût peut-être vu mieux récompensés les efforts et la persévérance qu'il déployait à la Rassauta, si les sages exigences du gouvernement local les eussent d'abord dirigés vers ces travaux essentiels d'assainissement préalable.

Tout près du cap sont des ruines, déjà signalées par l'Édrysy au douzième siècle, et que M. Baude, avec Shaw et la généralité des modernes, regarde comme celles de l'ancienne colonie de Ruscunia; sans nous croire nous-même engagé irrévocablement dans la dissidence que nous avons eu occasion de professer à cet égard (1), nous persistons à dire qu'il existe, pour la synonymie adoptée, des difficultés que personne encore n'a résolues ni même abordées : cette question se lie intimement à celle de la position de Rusuccurum, que M. Baude, toujours avec Shaw, identifie à celle de Dellys, ou (plus exactement) Tedlis : mais au temps de Shaw, où l'on n'avait pas, comme aujourd'hui, mesuré le terrain, on pouvait se borner aux approximations dont il est impossible de se contenter maintenant : or, comme les cartes levées par nos officiers d'état major constatent que, même à vol d'oiseau, il y a au moins, entre Milyanah et Tedlis, une distance équivalente à 108 mille romains, tandis que le routier

(1) *Études de géographie critique sur une partie de l'Afrique septentrionale*; in-8. Paris, A. Bertrand, 1836; pp. 143 à 148.



officiel de l'empire n'en compte que 94 de marche effective entre Malliana et Rusuccurum, force nous est de conclure que Tedlis ne peut représenter Rusuccurum, à moins qu'on ne nous démontre d'abord que le routier romain ne mérite aucune confiance, ce qui n'est pas impossible, mais ce qui ne doit pas non plus être supposé à la légère.

Cette petite digression géographique nous transporte tout d'un coup à Tedlis, en nous faisant sauter à pieds joints sur le chapitre que M. Baude a consacré à la ville d'Alger; nous ne reviendrons point sur nos pas pour exposer les vues de l'auteur sur l'intérêt dominant de cette capitale de nos possessions d'Afrique, la construction d'un nouveau port. Nous aimons mieux continuer avec lui notre route vers l'est, et après avoir salué Tedlis, entrer à sa suite dans Bougie. Est-ce l'ancienne colonie de Saldæ? M. Baude le croit avec Shaw, et il faut avouer que de très-forts arguments militent pour cette synonymie: cependant, qu'on nous permette de ne nous rendre à cette opinion que lorsqu'on aura levé, par une démonstration plus complète, les scrupules que nous conservons sur l'arrangement un peu arbitraire que l'on fait des distances constatées par les itinéraires romains (1). Quant à M. Baude, qui ne montre nullement la prétention d'aborder la discussion des problèmes de cette nature, il a dû naturellement opter pour l'opinion la plus répandue, et si nous faisons ici nos

(1) *Études de géographie critique*; pp. 140 et 147.

réerves, c'est beaucoup moins pour lui reprocher sa confiance dans les idées reçues, que pour avertir nos lecteurs qu'il y a des réserves à faire et des scrupules à garder en ces matières.

M. Baude paraît, au surplus, admettre trop volontiers des assertions scientifiques, ou prétendues telles, qui se sont produites devant lui avec plus d'assurance que de fondement. Ne voilà-t-il pas que, sur la foi du prince de Mir, il va disséminant sur le sol africain les étymologies slaves ! Les Beny-el-'Abbâs du *Gergerah* appelleraient ainsi leurs montagnes parce qu'ils descendent des Wandaes, et que le mot slave *Goura* veut dire montagne ! Sans discuter ici la généalogie des Beny-el-'Abbâs, et en admettant même comme possible (quelque peu probable qu'elle soit) l'origine slave des Wandaes, toujours resterait-il à expliquer comment le nom de *Girgiris*, évidemment le même que *Gergerah*, serait venu s'implanter dans l'intérieur de l'Afrique plusieurs siècles avant l'arrivée des Wandaes.

Les recherches qui appartiennent en propre à l'auteur, et pour lesquelles il indique ses autorités, sont de beaucoup meilleur aloi ; et les petites notices historiques qu'il donne sur chacun des points visités par lui, ont un intérêt réel : celle qui concerne Bougie mérite surtout d'être signalée. Quant au rôle actuel de cette place dans notre occupation africaine, il n'est point brillant : Bougie, qui devrait être un point maritime et commercial, n'est pour nous qu'un dangereux hôpital. C'est un état de

choses qu'on ne peut laisser durer ; M. Baude voudrait qu'après avoir restauré la ville, on l'abandonnât aux indigènes, en se reposant sur l'intelligente activité du commerce pour y rappeler graduellement les caravanes de l'intérieur, les navires des Toscans, des Génois, des Marseillais, et des Catalans, qui s'y donnaient rendez-vous au quinzième siècle.

A Gygel, qu'il vit ensuite, il regarde comme le parti le plus convenable à prendre, celui de favoriser l'établissement de pêche que les corailleurs demandent à y former, et d'où il résulterait nécessairement des relations beaucoup plus efficaces pour nous en assurer la conquête, que ne le serait une garnison de soldats : et l'on pourrait alors y exécuter le projet de Duquesne, qui proposait d'y construire un port susceptible de contenir quinze vaisseaux, douze galères, et tous les sandals du pays.

A Collo, M. Baude remarqua des gens à l'œil bleu, au teint clair, à la barbe blonde. « On reconnaît, dit-il, dans ces hommes si différents des aborigènes, des descendants des Vandales, qui, après un siècle d'établissement en Afrique, furent vaincus mais non détruits par Bélisaire : il n'est pas étonnant que Collo soit un des points où sont demeurées des agglomérations de cette race ». Cette remarque, qu'il existe en Afrique des populations blanches à chevelure blonde, n'est point une nouveauté : Procope avait appris d'un des chefs de l'Auras, qu'au delà d'un désert limitrophe de ses états habitaient des hommes dont le teint était blanc et les cheveux

blonds : il s'agissait probablement des Beni-Mozâb de nos jours, situés en effet au delà d'un désert, et dont le teint est très-blanc, ainsi que Shaler et Hodgson en ont fait l'observation spéciale : on sait que Peyssonnel, Shaw, Bruce, ont de même été frappés des cheveux roux, de la peau blanche et des yeux bleus des montagnards de l'Auras : M. Baude a observé des caractères semblables à Collo ; il semble donc exister une longue trainée de populations de race blonde au travers de la Barbarie, et il serait curieux de vérifier s'il ne peut être absolument découvert aucun indice de leur présence antérieurement à l'arrivée des Wandaes.

A peine arrivé à Bone, M. Baude en repartit pour aller visiter la Calle, qui n'était encore qu'un monceau de décombres, mais qui semblait renaître à la seule présence de notre pavillon : les souvenirs des anciennes concessions françaises sont très-loin d'être effacés dans le pays, et nous devons être jaloux de recueillir le double héritage de la bienveillance des indigènes pour nos pères, et de la sagesse par laquelle ceux-ci avaient su se la concilier. Malheureusement, suivant la trop juste expression de l'auteur, la manie de jouer au soldat gâte toutes nos affaires en Afrique : au lieu de *quatorze soldats* que la compagnie marseillaise entretenait à la Calle au temps de sa plus grande prospérité, sous la direction habile de Sanson Napollon, on s'occupe d'y loger 350 hommes et 50 chevaux ! M. Baude, qui a consacré un chapitre tout entier à de curieuses recherches sur

les vicissitudes de la pêche du corail en ces parages, voudrait surtout que l'on s'appliquât à faire revivre et à régulariser cette industrie, à laquelle se rattachent des intérêts de colonisation européenne, plus efficaces pour consolider notre possession, qu'un développement militaire qui nous épuise sans profit.

Revenu à Bone, c'est, comme partout, le parti utile à tirer de cette position, qui le préoccupe par-dessus toutes choses : ici, il s'agit à la fois de procurer à la navigation une station moins dangereuse, et de faire disparaître un foyer pestilentiel où périssent en foule nos soldats. Le creusement d'un port répondrait à cette double nécessité, car il fournirait assez de terre pour remblayer les parties basses de la plaine, de manière à produire un exhaussement avec lequel se combinerait un écoulement facile au moyen de canaux émissaires, s'embranchant à un canal navigable dérivé de la Seybous. Ce n'est pas tout : la ville manque de bonne eau, il faudrait rétablir les aqueducs moresques, détruits en 1832 par Ahmed Bey ; les immondices accumulées de temps immémorial sur la voie publique, ont, en exhaussant le sol, enterré le rez-de-chaussée ; il faut déblayer au plus tôt les rues de ces ordures infectes. En exécutant ces grandes entreprises, ce serait pour leur santé, leur vie, et leur gloire, que travailleraient nos soldats : c'est par de tels travaux que les soldats romains consolidaient les conquêtes de leurs armes ; nous n'avons su encore que conquérir à leur exemple : apprenons donc aussi à conserver et à faire

fructifier comme eux. Du jour où commenceront les travaux indiqués, datera véritablement pour nous la prise de possession de la Numidie : les dispositions pacifiques des indigènes promettent dans la province un long repos à nos armes ; la fixation des corailleurs, le rappel des laines, des cuirs et de la cire, que les tribus de l'Atlas portent depuis huit ans à Tunis, suivraient de près le creusement du port ; et les environs, assainis, et jouissant de communications aisées avec la ville, se couvriraient de florissantes cultures. Les ruines de l'ancienne Hippone gisent à une demi-lieue au sud de la ville : au lieu d'y marquer nos visites par la destruction des restes qu'épargnèrent les Wandalés, nous devrions nous complaire à la conservation de ces antiques vestiges de la domination chrétienne, et convier l'archéologie à découvrir, sous le sol de cette ville renversée, les richesses qu'on avait cru y mettre à couvert. On atteindrait ce but, dans la pensée de M. Baude, en formant une pépinière et un jardin publics sur l'emplacement de la ville romaine.

Accompagnerons-nous l'auteur à cette première expédition de Constantine, si désastreuse, et qui devait encore nous affliger du retentissement d'un scandaleux procès ? Elle commençait sous de bien fâcheux auspices, puisqu'elle était la conséquence de l'impolitique mesure qui tout d'un coup avait substitué, à l'action ferme et pacifique du commandement direct exercé avec tant d'honneur et de succès par le général d'Uzer, l'intempestive investiture d'un

bey, plein de bravoure et de grâce, nous n'hésitons pas à le reconnaître, mais qui n'avait aucune racine dans le pays. Nous nous déterminons à transcrire son itinéraire, à raison des observations géographiques qui s'y rattachent. La première étape conduisit, à travers la plaine, au camp de Drâan.

« Du camp au ruisseau de Bouinfra, le pays est très-accidenté; des montagnes garnies d'arbustes, isolées de la chaîne de l'Atlas, et qu'on ne peut mieux comparer qu'à des tronçons de pics volcaniques, s'élevaient comme des fles au milieu de la plaine: sur une partie du trajet, le sol est maigre et léger; il redevient excellent à l'approche du Bouinfra. Après ce ruisseau, on entre, pour n'en plus sortir qu'au delà de Constantine, dans le terrain de calcaire jurassique: on a devant soi le rameau de l'Atlas qui encadre, du côté du nord, la vallée de la Seyhouse; une colline étroite s'en détache perpendiculairement, et s'avance comme un éperon dans la plaine. Le chemin commence par en suivre l'arête, et passe près des ruines d'*Ascurus*, où vint échouer le fils de Pompée, lorsque, sur les conseils de Caton, il essaya de soulever la Mauritanie contre César. »

M. Baude adopte ici, comme on voit, une application ingénieuse du nom ancien d'*Ascurum*, rapporté par l'unique Hirtius, et d'ailleurs inconnu, à l'emplacement des ruines qui, sur la route de Bone à Constantine, offrent encore le nom presque identique d'*Ascour*, tel que le donne Peyssonnel, ou d'*Ashkoura*, comme l'écrit Shaw; cependant, qu'on

nous permette d'exprimer encore ici des scrupules à l'égard d'une telle explication du texte d'Hirtius. Et d'abord, c'est en Mauritanie, et point en Numidie, que se rendit le jeune Pompée, sur les conseils de Caton; mais en admettant que cette distinction n'ait pas autant d'importance qu'on le croirait au premier aspect, toujours est-il que ce n'est pas d'un lieu enfoncé à deux journées dans les terres qu'Hirtius pouvait raconter ceci (nous traduisons très-littéralement) : « A l'arrivée de Pompée, les habitants le » laissèrent approcher jusqu'aux portes mêmes et au » mur de la place; puis faisant tout à coup une » sortie, ils repoussèrent les Pompéiens, culbutés et » effrayés, dans la mer en partie et dans leurs vais- » seaux; ayant si mal réussi, Cnéus Pompée fils » éloigna de là ses navires, et ne toucha plus le ri- » vage (1). » Évidemment il n'est là question que d'une ville littorale, et non d'une position méditerranée, où Pompée n'eût pu se rendre qu'en allant débarquer à Hippone. Où donc était *Ascurum*, nous dira-t-on alors? En Mauritanie, dans le royaume de Bogud, suivant l'assertion d'Hirtius: nous n'en savons pas davantage. Nous pensons toutefois que le nom de la tribu berbère de *Haskourah* a pu se rencontrer sur plus d'un point de la côte, et qu'il four-

(1) Oppidani usque eò passi propius eum accedere, donec ad ipsas portas ac murum appropinquaret, subito eruptione factà, prostratos perterritosque Pompeianos in mare passim navesque compulerunt. Ità re malè gestà, Cn. Pompeius filius naves indè avertit, neque postea littus attigit. (*Bell. Afric. 13.*)



nit la véritable origine du nom latin de l'*oppidum Ascurum*.

Poursuivons , sur les pas de M. Baude , la route qui doit nous conduire à Constantine : « Au-dessus du Bouinfra , le terrain est boisé et traversé par plusieurs ruisseaux limpides. Du col , on descend , le long d'une jolie vallée , aux eaux thermales d'Hammam Berda , qui sont probablement les *Aquæ Tibilitanæ* de l'Itinéraire d'Antonin. Elles s'écoulent dans un bassin en pierre de taille , et sont abondantes , claires , insipides , inodores ; leur température est celle des bains ordinaires. Le site est agréable , le sol fertile ; la vigueur des lauriers-roses annonce que les ruisseaux , dont leurs festons de feuillages et de fleurs dessinent le cours , sont rarement à sec. L'établissement romain devait être considérable , mais il n'en reste que des fondations.

» La vallée d'Hammam Berda (il faut dire de Hhammâm el-Berda') débouche dans celle de la Seybouse vis-à-vis de Ghelma : la rivière a dans ce lieu une soixantaine de mètres de largeur , et son cours est fort rapide ; sa rive gauche est couverte de marécages. Ghelma (régulièrement c'est Qâlemah qu'il faudrait écrire), ou plutôt l'amas de ruines romaines qu'on appelle ainsi , est de l'autre côté , à quinze cents mètres de la rivière , sur la pente unie mais assez forte d'un coteau. Ce nom n'est autre chose que la corruption (disons la transcription) arabe de celui de Calama que portait la ville romaine.

» Des savants d'une grande autorité ont déclaré

que la Calama romaine était le Suthul des Numides. La difficulté d'appliquer à l'aspect des lieux la description que fait Salluste de Suthul, m'inspire malgré moi des doutes à cet égard : « La rigueur de la » saison et la position de la ville ne permettaient, » dit-il, de la prendre ni même de l'assiéger : autour » de ses murs, bâtis sur un sommet escarpé, règne » une plaine fangeuse que les pluies de l'hiver avaient » convertie en marais. » La déclivité du coteau de Calama exclut toute possibilité de formation de marais ; le ruisseau qui abreuvait la ville court précipitamment, et n'a creusé qu'un ravin ordinaire ; loin de présenter un escarpement, le plan incliné du coteau est remarquable par sa régularité. Mais vis-à-vis, sur la rive gauche de la Seybous, à l'ouverture de la vallée d'Hammam Berda, sont des rochers taillés à pic, au pied desquels s'étend un marécage, et la description de Salluste s'y applique avec une exactitude frappante. Ce point de géographie historique vaudrait la peine d'être éclairci par une exploration plus attentive du terrain, et j'ai vivement regretté de n'avoir ni le temps ni les moyens de rechercher si quelques vestiges du Suthul des Numides sont échappés aux Romains, aux Vandales et au temps. »

Le lendemain on trouva peu de terres cultivées, mais plusieurs troupeaux paissant tranquillement à peu de distance ; on s'arrêta à Mjez-Amar, au pied du Ras el Akba. La Seybous reçoit à ce point l'Oued-Cherff, qui prend sa source à quinze lieues au sud-ouest, non loin des ruines de l'ancienne *Tigists* ; elle

se dirige elle-même vers le nord pour tourner le Ras el Akba par la coupure profonde à l'entrée de laquelle sont les thermes fameux d'Hamman Meskhoutin. M. Baude, qui nous a montré tout à l'heure qu'il sait fort bien, quand il le veut, aborder et discuter une question de topographie historique, poursuit, sur le sol qu'il vient de parcourir, l'examen du texte de Salluste.

« La route de cette journée est celle que suivit le propréteur Aulus, lorsque, convoitant les trésors que Jugurtha avait confiés aux murailles de Suthul, il se laissa attirer par le rusé Numide dans les défilés où, vaincue sans combattre, l'armée romaine fut réduite à passer sous le joug. C'est indubitablement au delà du Mjez-Amar, dans les gorges d'Hamman Meskhoutin, ou dans celles de l'Oued-Cherff, qu'était tendu le piège où tomba Aulus : les rochers à pic entre lesquels elles sont resserrées, les détours qu'elles présentent, auraient dû l'avertir du danger qu'il courait ; mais aveuglé par sa cupidité et jaloux de la fortune de Calpurnius, le propréteur courait à l'argent, sans souci de l'honneur de ses aigles ni du salut de ses soldats. »

L'explication de M. Baude, tout en écartant, d'après la nature des lieux, la synonymie proposée de Suthul et de Calama, a l'avantage de ne point éloigner de cette dernière place le lieu de la défaite d'Aulus, lequel doit effectivement en être voisin, d'après le récit d'Orose (1).

(1) *In sequenti anno Aulum Posthumium. . . . . apud Cala-*

Le lendemain, on se rendit à Announa. « Les ruines d'Announa, continue l'auteur, gisent à mi-hauteur du Ras el Akba, sur une terrasse naturelle bordée de précipices, dominée par des roches verticales, et abordable d'un seul côté. Cette singulière ville, dont le nom antique est ignoré, semble n'avoir été bâtie, en dehors de toute communication, que pour faire jouir ses habitants d'une délicieuse vue sur la vallée de la Seybous. Elle est construite en pierres de taille : un arc de triomphe, simple et de bon goût, est encore entier ; vis-à-vis est une façade qu'une inscription tronquée, gravée à l'extérieur, et une croix, font reconnaître pour celle d'un temple païen converti en église ; plusieurs arcades d'un bel aqueduc sont aussi debout. Le sol est jonché de débris entre lesquels se distinguent ceux d'un vaste édifice dont le plan est encore dessiné par les soubassements de ses colonnes. Ces ruines sont beaucoup mieux conservées que celles de Calama : on croirait la ville renversée depuis peu par un tremblement de terre, plutôt que détruite par l'action du temps. »

Après un bivouac à l'extrémité du bassin de la Seybouse, on entre sur un plateau riche, bien cultivé, où se pressaient des douars populeux ; puis, tournant par le sud un groupe de montagnes décharnées, et descendant par la vallée de l'Oued-Berda dans celle du Bou-Merzoug qui se jette dans le Rummel au-dessus de Constantine, on arrive au plateau glai-

*mam urbem, thesauris regis conditis inhiantem, bello oppressit.*

*Oros. V 15.*

seux de Soumah, et l'on aperçoit au loin les maisons blanches de Constantine, que le soldat salue de ses acclamations. On bivouaque encore autour de ce monument romain, qui consiste en un dé élevé sur une base cylindrique, et surmonté de quatre pilastres rompus entre lesquels devait être une statue; il était au centre d'une rotonde à colonnes dont les débris jonchent le sol d'alentour.

Le lendemain, on passa péniblement le Bou-Merzoug enflé par les pluies, et l'on se trouva enfin devant Constantine, qui ne devait point être prise cette fois; trois jours après on reprenait la route de Bone.

« De Constantine au Ras el Akba le pays est fertile; mais quelque accidenté qu'en soit le relief, l'aspect en est d'une inconcevable tristesse; le sol consiste en une couche d'argile tenace, sans mélange de cailloux, éminemment propre à la culture des céréales, presque partout gazonnée, et percée de distance en distance par les bancs de roche calcaire auxquels elle sert de revêtement. Dans un trajet de vingt lieues, nous n'avons aperçu qu'un bouquet de bois d'un demi-arpent, à une assez grande distance de notre route, et un arbuste sur le plateau de l'Oued-Berda. Aux portes de Constantine seulement, quelques *makis* (?) reparaissent, sans que le sol ait, en apparence, changé de nature. C'est bien l'Afrique de Salluste, avec ses champs de grains et ses pâturages, sans maisons, sans arbres et sans eau. Sous les Romains, cependant, une population nombreuse, et n'émigrant pas l'hiver comme les Arabes, était fixée

dans ces vallées ; des ruines, dont quelques-unes sont fort étendues, s'y montrent à chaque pas : ce ne sont plus des constructions rustiques et négligées comme celles d'Hippone ; la pierre de taille est partout employée, et l'on ne peut pas supposer que dans de telles habitations on n'eût pas à portée au moins le combustible nécessaire à la cuisson des aliments.

» Parmi ces constructions, on en distingue qui, à leur position, étaient évidemment des postes militaires ; en les examinant de plus près, en déterminant les corrélations qui existent entre elles, on réunirait des données très-précises sur le système d'occupation des Romains, et nous aurions à puiser dans cette étude plus d'un utile enseignement. »

En repassant le ruisseau de Bouinfra, M. Baude se livre de nouveau à des considérations de géographie historique, dont le but est, cette fois, de déterminer la synonymie moderne du fleuve Muthul des Numides, nommé seulement par Salluste, et après lui par Priscien ; la marche probable de Métellus, arrivant pour venger la honte d'Aulus Posthumius, lui paraît indiquer suffisamment la Seybous comme représentant le Muthul, entre Vacca d'où était parti le consul, et Suthul que sans doute il allait attaquer. La colline d'Ascour semble répondre merveilleusement à celle que dépeint Salluste, couverte d'oliviers sauvages, de myrtes et d'autres arbrisseaux : la seule difficulté que M. Baude trouve à cette explication, c'est que le fleuve n'est

qu'à 10 milles de la colline, et que Salluste marque une distance de 20 milles : au surplus, il provoque de nouvelles études sur les lieux, et déclare se contenter du rôle modeste d'ouvrir la carrière à de plus habiles et de plus heureux, qui éclairciront, par la restitution de la géographie antique et l'intelligence des opérations de la guerre, les témoignages de l'histoire romaine.

Nous faisons les mêmes vœux, et nous espérons que les officiers attachés à la commission scientifique de l'Algérie nous apporteront bientôt la solution de bien des problèmes de cette nature ; quant à la question actuelle, nous y apercevons des difficultés plus nombreuses que ne l'a jugé M. Baude. La bataille de Métellus et de Jugurtha, au voisinage du Muthul, se trouve encadrée entre l'occupation de Vacca et la reddition de Sicca ou Kéf ; peut-être est-il hardi de supposer Métellus si avancé dans l'ouest de ces deux points ; d'un autre côté, dans l'explication proposée, l'action s'engage sur la rive gauche, c'est-à-dire *au delà* du fleuve, et le texte de Salluste ne semble point s'y prêter. Voici, en effet, un résumé fidèle de son récit : « Il y avait, dans cette partie de la Numidie qu'Adherbal avait eue en partage, un fleuve venant du sud, appelé Muthul, à 20 milles duquel, environ, se montrait, dans la même direction, une chaîne de montagnes arides et incultes ; mais du milieu à peu près se détachait un coteau d'une immense étendue, couvert d'oléastres, de myrtes et d'autres espèces d'arbres propres aux terroirs mai-

gres et sablonneux : la plaine intermédiaire était nue faute d'eau , hors sur les rives du fleuve , où abondaient les arbrisseaux , le bétail et les cultivateurs. Métellus avait à doubler ce coteau : Jugurtha , décidé à le combattre , l'y devance et s'y embusque. Cependant Métellus , à la descente de la montagne , croit apercevoir quelque chose ; il se tient sur ses gardes , marche en bon ordre , et , de peur de manquer d'eau , envoie en avant Rutilius prendre position sur le fleuve. Quand l'arrière-garde romaine a dépassé les lignes numides , Jugurtha fait occuper la montagne , et fond sur Métellus ; de son côté , Bomilcar et ses éléphants descendent dans la plaine , et marchent sur le camp de Rutilius ; mais Rutilius défait Bomilcar , et vient rejoindre Métellus , qui avait délogé les Numides de leur coteau. » Si donc la Seybous pouvait être l'ancien Muthul , c'est sur la rive droite qu'il faudrait placer et la montagne et le coteau , et la plaine encadrée par ces hauteurs et par le fleuve , puisque la marche de Métellus , de la montagne au fleuve , eût dû en ce cas être dirigée de l'est à l'ouest. En définitive , le problème ne nous semble point encore résolu , et nous le recommandons , comme M. Baude , à l'attention des explorateurs à venir.

Après la campagne de Constantine , notre auteur revint à Alger , et le chapitre qui ouvre son deuxième volume nous transporte tout d'un coup à Oran : Oran , où l'Europe ne s'est montrée que les armes à la main , courroucée et intolérante ; où elle



n'a semé que la guerre, et où elle ne peut dès lors recueillir aujourd'hui que la guerre. Les Espagnols, maîtres de Mersay-el-Kebyr depuis 1505, s'emparèrent d'Oran en 1509, sous le commandement du fameux Pierre de Navarre, comte d'Alvelto, lequel n'était lui-même en quelque sorte que le lieutenant du cardinal François Ximenez de Cisneros, qui, avec l'église de Tolède, faisait tous les frais de cette croisade : l'Espagne garda sa conquête jusqu'en 1708, époque où les Turks s'en emparèrent ; le comte de Montemar la leur reprit en 1732, mais elle leur fut abandonnée de nouveau en 1791, et depuis 1830 nous en avons pris possession : quel parti en tirez-vous ?

« Tous les avantages de position, tous les moyens d'action réunis à Oran, à commencer par ses fortifications, construites pour résister à des attaques européennes, et qui ne coûteraient pas aujourd'hui, d'après les évaluations de nos officiers du génie, moins de trente-huit millions, sont dirigés vers un même but, l'exercice d'une grande influence dans la Méditerranée et sur la côte méridionale d'Espagne. C'est ce but, indiqué par la nature des choses et par les vrais intérêts de la France, qu'il faut poursuivre sans se laisser détourner par rien. Chaque pas fait pour l'atteindre rattachera dans l'intérieur du pays un intérêt à notre domination, et c'est là le plus sûr moyen d'affermir et d'étendre celle-ci. »

Développant cette idée, M. Baude nous montre

Oran, mieux placé que Gibraltar pour commander la navigation de la Méditerranée, ayant une rade plus sûre, pouvant, à peu de frais, comme lui devenir inattaquable, et nous donnant, vis-à-vis de l'Espagne, suivant l'expression de Philippe V, *des avantages formidables sur les provinces méridionales de ce royaume*. M. Baude, avec une justesse de vues parfaite, apprécie le caractère fondamental des institutions qui conviennent essentiellement à l'Espagne, où domine l'esprit de localité, où l'organisation doit par conséquent tendre à établir et resserrer le lien fédéral; au lieu de ces essais de centralisation copiés sur des constitutions étrangères, et qui, hostiles aux fors provinciaux, deviennent une cause de dislocation violente, bien loin d'être un acheminement à l'unité homogène de ce grand corps politique. Et, pour le dire en passant, rien n'est tenace comme l'esprit de localité; en France même, cette Terre promise de la centralisation, si l'on veut bien rechercher la cause profonde, inaperçue, des résistances récemment manifestées à l'occasion d'un recensement général relatif à l'assiette de l'impôt, on découvrira peut-être, dans nos anciens *pays d'états*, que la reluctance est déterminée par la prévision instinctive d'un nivellement sous lequel doivent disparaître les dernières traces des privilèges provinciaux, qui furent jadis la condition d'association de ces unités partielles à l'unité totale.

Revenons à la question d'Oran. Quoique empressée à copier nos institutions politiques, l'Es-

pagne se trouve, par sa position géographique, l'alliée naturelle de l'Angleterre, de la Prusse, de l'Autriche, de la Russie, qui offrent à son orgueil un rôle de contre-poids, une action réelle vis-à-vis de nous, tandis que notre alliance ne lui procure rien de semblable vis-à-vis de ces puissances. Nous avons donc intérêt à neutraliser les influences étrangères sur l'Espagne, par les avantages de notre amitié et les dangers d'une défection. Oran peut concourir efficacement à ce but par les rapports commerciaux qu'il ouvre à la Péninsule durant la paix, et par l'échec où il tiendrait les côtes de Valence, de Murcie et d'Andalousie, en cas de guerre. Nous devons donc nous appliquer à tirer profit de cette position.

Oran est placé de manière à devenir un marché d'échange et d'assortiment des productions naturelles de l'Espagne, de l'Afrique, des deux Indes, et des fruits de l'industrie de la France et de l'Angleterre. L'occupation purement militaire des Espagnols, la piraterie barbaresque, ont étouffé les germes de prospérité qui avaient pu s'y développer jadis sous les Arabes et sous les Pisans : le moment est venu de rendre aux choses leur cours naturel ; établissons à Oran un entrepôt commercial, et sachons, comme les Anglais de Gibraltar, faciliter les expéditions par la simplification des formalités. « Le rétablissement de la force maritime, commerciale et militaire d'Oran est la tâche assignée à notre temps ; nos descendants feront le reste, et recueilleront le fruit de notre

sagesse et de notre modération , comme nous sommes maîtres de recueillir à Bone ceux de la sagesse et de la modération de nos pères. Mais , en attendant , il faut que l'Europe apprenne , aussi bien que l'Afrique , à nous considérer comme inexpugnables à Oran : il faut en achever les fortifications. Le reste touche surtout l'Algérie ; ceci importe directement à la France. »

Là se termine la revue de détail que fait M. le baron Baude des principaux points où s'est assise notre occupation : il reprend alors dans son ensemble l'Algérie tout entière pour s'occuper de considérations générales sur les améliorations que réclame et dont lui paraît susceptible le régime économique et administratif. Une étroite connexité lie entre eux les progrès du commerce et ceux de l'agriculture ; et , dans un pays où l'un n'est guère alimenté que par les produits de l'autre , les développements que prendra la culture des céréales , des oliviers , du mûrier , la formation des haras , l'élevé des bestiaux , influeront puissamment sur la masse des transactions commerciales ; mais c'est aux besoins et aux tendances des indigènes , sagement dirigées , qu'il faut laisser le soin de ces développements , et se garder de les attendre d'une prétendue colonisation agricole , qui , jusqu'à présent , n'a guère produit que de scandaleux brocantages ou de tristes déceptions.

« La carrière qu'est appelé à parcourir le commerce de la Régence nes'ouvrira que graduellement

devant lui ; l'état de langueur dans lequel il se débat est un effet de la marche suivie jusqu'à ce jour. Sous un régime militaire, dont l'action, toujours absolue, quelquefois capricieuse, et si rarement éclairée dans les matières étrangères à sa spécialité, laisse si peu de place au développement des institutions utiles, et de sécurité à l'emploi des capitaux, il n'était pas possible au commerce de prendre d'autres allures. Sur quelles bases s'assoirait-il, d'ailleurs, dans un pays où la circulation n'est pas libre, où la propriété n'est pas constituée ?

• Il lui reste la liberté de la mer, et c'est dans l'usage de celle-ci qu'il devrait prendre les forces nécessaires pour l'exploitation du territoire. L'établissement maritime n'est pas subordonné aux mêmes difficultés que la colonisation agricole : il peut se poursuivre et s'accomplir indépendamment des événements intérieurs qui opposent à l'autre des obstacles jusqu'à présent insurmontables. La marine se concentre dans un petit nombre d'enceintes faciles à défendre, et que les indigènes n'auraient pas même la pensée d'attaquer ; elle étend de là son influence sur toutes les parties du rivage, et peut ainsi être agressive partout sans être vulnérable nulle part. Sa présence appelle le commerce, que repousse celle des troupes de terre, et chacun de ses progrès rattache à notre cause un intérêt territorial. De toutes les entreprises que nous pourrions tenter en Algérie, l'organisation maritime du pays est en même temps la plus facile, la plus sûre et la plus

efficace; et si nous y avons consacré le quart de ce qu'ont consumé des expéditions ridicules, nous n'aurions pas lieu de remarquer aujourd'hui, avec amertume, qu'après dix ans de travaux, nous ne sommes guère plus avancés en Afrique que le premier jour. »

M. Baude consacre une série de chapitres aux populations qui ont suivi, en Algérie, les armées françaises, et sur celles que nous y avons trouvées. Prenant ces divers éléments dans l'ordre de leur affinité avec nous, M. Baude considère successivement les colons européens, les Israélites, les Nègres, les musulmans; mais ce n'est point, on le devine assez, au point de vue de l'ethnographie qu'il les examine; c'est le côté politique dont il se préoccupe. Parmi les colons européens, il remarque l'infériorité marquée du nombre des femmes à l'égard de celui des hommes, du nombre des Français à l'égard de la masse des étrangers: le premier fait montre que la population émigrante n'est encore, en Afrique, qu'à l'état de campement; quant au second, il n'a point une grande importance: les mariages tendront à la fusion des familles d'origines diverses, et le résultat de ce mélange subira la francisation inévitable que doit amener l'usage de la langue française, qui est celle du gouvernement, de l'armée, des tribunaux, de l'administration, des écoles, du clergé, et qui se popularisera par l'usage de nos mœurs et de nos monnaies, par la multiplicité des relations avec nos côtes, par la diffusion de nos livres, par les

études de nos compatriotes sur le présent et le passé du pays. Cette population pourrait être fructueusement augmentée par les bannis politiques de toute l'Europe ; et des établissements pénitentiaires, constitués avec intelligence, à l'exemple de l'atelier des condamnés militaires, pourraient servir à l'amélioration morale de certaines classes de condamnés, en même temps qu'à l'exécution de divers travaux utiles, jusqu'à présent dévolus à l'armée,

Quant aux Juifs, « il ne leur manque, en Algérie, aucune des conditions d'un accroissement rapide en nombre, en richesses et en puissance ; et c'est, sous quelque point de vue qu'on le considère, un des faits dont il y a le plus de compte à tenir dans la direction de nos affaires d'Afrique. Entre les mains de qui saura les manier et les contenir, les Juifs seront un puissant instrument de paix. Leurs relations s'étendent dans les principales places de commerce de la Méditerranée, et surtout à Livourne, à Gènes, à Marseille, à Gibraltar ; les maisons de leurs coreligionnaires comptent parmi les mieux accréditées de ces villes, et sont prêtes à fonder, sur la côte d'Afrique, des succursales qui grandiront rapidement. Les Juifs sont peut-être destinés à lier ainsi, par un vaste réseau, l'Afrique à l'Europe, à servir de véhicule à notre influence commerciale et politique. »

Pour ce qui est des Nègres, M. Baude, qui déjà avait donné, dans les *Annales maritimes*, un article sur l'esclavage des noirs dans le nord de l'Afrique, a reproduit ici, avec de nouveaux développements,

la thèse que l'importation des esclaves nègres dans l'Algérie deviendrait un moyen puissant de civilisation : « Osons donc, dit-il en terminant, rétablir les caravanes dont les importations de noirs font l'aliment : les noirs ramenés par elles s'identifieront avec les mœurs, les idées, les intérêts de leurs maîtres. Admis dans la famille, ils apprendront à s'en former une; associés aux travaux des blancs, ils contracteront des habitudes laborieuses : un jour viendra où ils reflueront vers la patrie de leurs aïeux, et, missionnaires puissants, lui porteront, sous les bannières de la France, le christianisme et la liberté ! »

Enfin, en ce qui concerne les musulmans, M. Baude observe avec justesse que, grâce à notre ignorance du pays, nous avons eu le talent de réunir contre nous des races qui, divisées par les mœurs, le langage, les intérêts, les sectes, étaient, sous les Turks, perpétuellement en débat. Cependant, à défaut de la division que les Turks s'appliquaient à maintenir entre elles, nous pouvons employer, pour les pacifier ou les contenir, quelques moyens efficaces qui sont à notre portée. Et d'abord, la reconnaissance solennelle, par la Porte ottomane, de nos droits de souveraineté sur l'Algérie serait considérée par tout bon musulman comme une légitimation de notre autorité; d'un autre côté, la responsabilité solidaire de toute la tribu pour le méfait commis sur son territoire, est un principe d'intimidation dont il faut savoir faire usage si l'on ne veut renoncer à jamais



à toute sûreté dans le pays. Il est désirable, sans doute, de gagner la population musulmane par la douceur et les bons procédés; mais il faut aussi qu'elle sente notre force, et que notre justice soit sévère à réprimer ses écarts : notre considération à ses yeux est à ce prix.

Mais pour exercer cette active et sévère répression, il ne faut point nos lourdes et retentissantes expéditions; il faut, à la manière des Turks, se porter comme la foudre sur la tribu que l'on veut punir; et nos routines militaires ont besoin d'être modifiées en conséquence. A cette observation de M. Baude, nous ajouterons que déjà la création du corps des chasseurs à pied fournit des hommes exercés aux mouvements rapides; toutefois, ce n'est point assez de leur action isolée, il leur faut des auxiliaires, des appuis; et ceci nous donne occasion de renvoyer une fois de plus au livre de M. Walsin Esterhazy, pour l'exposition du système des Turks dans ces expéditions imprévues, qu'ils étaient si habiles à exécuter.

La constitution de la propriété paraît à M. Baude nous devoir être encore un puissant moyen d'influence sur les populations indigènes; elle assurerait la supériorité des tribus amies, et les attacherait d'autant mieux à notre cause. Quant aux tribus qui nous font la guerre, le sol occupé par elles serait marqué d'avance pour devenir la récompense de nos amis, demeurer domaine de l'État, ou recevoir des Européens pour habitants. Nos alliés et nos adver-

saires sauraient ainsi ce qu'ils auraient à espérer ou à craindre : la distribution régulière des terres s'avancerait derrière nos soldats, et les bornes plantées par nos géomètres pour marquer les champs livrés à une nouvelle civilisation, ne reculeraient pas plus que le dieu Terme que les Romains plaçaient aux limites de leurs conquêtes.

M. Baude, jetant, pour terminer, un coup d'œil sur les services financiers de l'Algérie, et les passant tour à tour en revue, constate que postes, douanes, enregistrement, domaines, contributions directes, contributions en nature, tout est à créer ou à améliorer en Afrique; mais il déclare aussi que tout y est dans d'excellentes conditions de progrès; et que, sauf l'entretien de l'armée, l'Algérie doit désormais se suffire à elle-même. Ainsi soit-il!

Telle est, en résumé, la série des matières traitées avec beaucoup de lucidité et de force dans le livre de M. Baude; nous espérons que cet aperçu rapide inspirera le désir de lire l'ouvrage en entier; on ne peut qu'y trouver plaisir et profit.

Depuis la publication de ces deux volumes, deux volumes encore se sont produits sur l'Algérie (1) : il s'agit du *Voyage politique et descriptif* de M. Évariste Bavoux, dont nous avons aussi à dire quelques mots.

Ce n'est plus la maturité pratique du conseiller

(1) *Alger. Voyage politique et descriptif dans le nord de l'Afrique*; par Évariste Bavoux. 2 vol. in-8. Paris, Brockhaus et Avenarius, 1851.

d'état, de l'ancien député que nous devons chercher dans le nouvel ouvrage : c'est la vivacité, l'entraînement chaleureux du jeune avocat; ici l'écrivain tient plus de place, il expose plus volontiers ses impressions personnelles; ses opinions sont plus tranchées, son style a plus de hardiesse et de couleur. La marche suivie jusqu'à ce jour dans la conduite de nos affaires d'Afrique, est plus vigoureusement attaquée; le remède proposé avec plus de confiance, mais seulement à l'état de considérations générales, de principes, dont l'application et le mode d'exécution sont laissés à l'intelligence de l'administration qui les adoptera, tandis que ce sont les voies d'application qui se montrent surtout dans l'autre ouvrage : on peut dire que le livre de M. Bavoux est écrit à l'intention des lecteurs métropolitains, et que celui de M. Baude s'adresse plutôt à ceux qui sont au fait de la question, et qui ont à mettre la main à l'œuvre pour la résoudre.

Après un chapitre préliminaire, où il expose les motifs qui ont déterminé et qui légitiment notre conquête, M. Bavoux divise son sujet en deux parties principales, qu'il intitule : *Administration et Colonisation*; chacune d'elles occupe un volume.

L'action des chambres, la publicité avec laquelle elle s'exerce, ne paraît point à l'auteur présenter, pour la question d'Afrique, les inconvénients dont plus d'une fois on s'est plaint : c'est un moyen d'éclairer, non d'embarrasser l'administration. Jusqu'à ce moment, celle-ci a été fondée sur l'autorité du sabre,

et la chose était inévitable dans un pays nouvellement conquis ; mais c'est un pouvoir absolu , brutal , qui commande et n'administre pas , qui n'a produit que d'énormes dépenses d'hommes et d'argent pour de stériles excursions ; évidemment , il faut changer de système : il faut substituer l'autorité civile à ce gouvernement intraitable , mettre la puissance de la raison et de la loi à la place des volontés et des caprices de la force matérielle. Le besoin , le désir instinctif de ce pouvoir régulier , pacifique en même temps qu'énergique et résolu , se révèle dans cette inquiétude générale , dans ces réclamations sans nombre , qui recherchent , qui demandent un chef , même un vice-roi ; mais sur ce dernier point , l'auteur est loin de partager les tendances de M. Baude , qui du reste place la question dans des conditions autres que celles qu'examine et que condamne le jeune écrivain. Les indigènes , au surplus , sont façonnés à d'anciennes habitudes , à des mœurs intimement liées à leurs croyances religieuses , et il importe de ne point heurter , sans nécessité , ces habitudes et ces scrupules : l'autorité civile est seule capable de se prêter à cette conciliation des droits du vainqueur avec les égards que méritent les vaincus.

Hâtons-nous donc d'instituer un gouvernement civil , et mettons sous ses ordres tous les services , même le service militaire , auquel il est impossible de conserver sa prépondérance , à moins de vouloir une guerre incessante , des combats perpétuels ; que

l'autorité militaire aille de plain pied avec l'autorité maritime, l'autorité judiciaire, l'autorité administrative, sous la direction commune du gouverneur général. Au surplus, ce n'est pas l'autorité militaire seule qui a besoin d'être contenue dans de justes limites; bien des améliorations sont nécessaires dans tous les services. Celui de la marine devrait offrir une inviolable régularité dans les départs et la destination des paquebots dont le monopole lui est réservé; celui des quarantaines est livré à un capricieux et déplorable arbitraire. Quant à l'ordre judiciaire, il ne jouit pas de toute la considération qui lui est nécessaire; le roulement ambulatoire des magistrats des divers sièges, le relâchement des mœurs de quelques-uns, les habitudes d'agent d'affaires des avocats - avoués qui composent exclusivement le barreau, influent d'une manière fâcheuse sur l'estime qu'en font les indigènes, habitués à trouver, dans leur propre magistrature, une stabilité d'institution, une gravité de maintien, une sévérité de mœurs qui commandent le respect. L'administration proprement dite seule est en voie de progrès, sauf la police politique, que l'auteur réprouve comme nuisible autant qu'impuissante. Telles sont ses vues sur la constitution de l'autorité civile, à l'exclusion du système guerroyant et agité auquel nous n'avons que trop sacrifié jusqu'ici : intelligente, modérée, prévoyante, elle seule est capable de préparer et de réaliser la colonisation.

Après avoir ainsi montré les vices de l'organisa-

tion militaire qu'il répudie, et avoir indiqué les bases de l'organisation civile qu'il appelle de ses vœux, M. Bavoux s'occupe de mettre en action l'instrument qu'il vient de créer : tel est le sujet du second volume, qu'il a intitulé *Colonisation*.

Établie sous le patronage d'une administration conciliante, régulière et sage, la colonisation, dans sa pensée, ne peut manquer de prendre de rapides développements. Son premier besoin est la sécurité, et pour l'obtenir, il faut assurer la limite extérieure de l'enceinte dans laquelle le travail est possible ; mais cette limite, protectrice contre les tentatives hostiles, ne doit point exclure les communications paisibles avec les indigènes ; nous devons, au contraire, les attirer par nos relations amicales, justes, profitables. Dans l'intérieur de cette colonie protégée par nos troupes, les chances de prospérité augmenteront à mesure que le personnel augmentera aussi : il faut donc s'appliquer à l'accroître en appelant les émigrations de tous les pays, en offrant sur cette terre nouvelle un changement d'existence à la population européenne exubérante, oisive, parasite, vicieuse, jetée en dehors des voies légales. Le champ offert à son exploitation, limité il est vrai, serait néanmoins assez vaste, et l'extension en serait progressive ; nos différentes occupations sur chaque point du littoral devraient être constituées dans cette vue ; et l'auteur examine tour à tour sous ce rapport, Bone, Bougie, Alger, Oran, et même, à l'intérieur, Constantine, Ma'skarah et Telemsén. Le

sol algérien a toutes les qualités désirables pour nous fournir d'abondants produits agricoles; le commerce doit à la fois favoriser le développement de ses forces productives, et recevoir d'elles une profitable impulsion. Jusqu'à présent, nos possessions d'Afrique ont été excessivement onéreuses pour la France, et certains esprits en ont conclu qu'il fallait les abandonner; mais quel est le ministre qui, libre même de le faire, oserait signer une pareille abdication? Une telle idée ne souffre donc pas l'examen. En résumé, la colonisation de l'Algérie, accomplie avec sagesse et discernement, offre d'immenses avantages dans un avenir que nous atteindrons en le dégageant des entraves qui l'arrêtent, en l'arrachant au gouvernement militaire.

Nous passerons sous silence quelques idées aventureuses sur l'abandon de nos colonies lointaines, de même que sur la réforme des armées permanentes: ce sont, disons-le franchement, des rêveries, des excentricités, auxquelles l'auteur se livre, au surplus, avec la bonne foi de reconnaître que ce sont des théories actuellement inapplicables.

Telle est, dans toute la nudité, dans toute la sécheresse d'une analyse, l'œuvre de M. Évariste Bavoux; mais si nous en avons scrupuleusement exposé le canevas, nous devons dire aussi, pour être juste, que ce livre se fait lire avec plaisir, qu'il offre des détails intéressants sur les points que l'auteur a parcourus, sur les mœurs et les institutions locales qu'il a vues et étudiées: le tableau de l'administration

civile et judiciaire des indigènes dans le premier volume, dans le second la description du sol actuellement occupé par nos armes, méritent surtout d'être signalés.

Les pages qu'on vient de lire étaient déjà imprimées quand nous avons pu obtenir, sortant humide encore des ateliers du brocheur, un ouvrage annoncé depuis quelques jours, et dont nous attendions avec impatience la mise en circulation : avide que nous étions de connaître un livre dont le titre seul était fait pour exciter un vif intérêt ; car il ne s'agit de rien moins que d'une *Histoire d'Alger et de la piraterie des Turcs dans la Méditerranée, à dater du XVI<sup>e</sup> siècle* (1). Depuis onze ans accomplis que nous sommes maîtres de l'Algérie, nulle histoire suivie n'avait encore été publiée de cet État ajouté, par un brillant fait d'armes, au domaine territorial de la France. Sans doute il existait déjà de nombreux matériaux à mettre en œuvre, à réunir en un seul corps, à coordonner en un tout homogène ; et l'anglais Morgan, dès le siècle dernier, avait essayé d'en composer une *Histoire complète d'Alger*, qui fut imprimée à Londres en 1728, et qui ne parut que trois ans plus tard, précédée d'un abrégé de l'histoire générale de Barbarie depuis les temps les plus reculés ; mais ce livre n'a point été traduit : il en existe seulement un résumé de 200 pages, enfoui dans la volumineuse compilation, connue sous le nom de grande Histoire universelle anglaise ; et

(1) Par M. Ch. de Rotolier, 2 vol. in-8° ; Paris, Paulin, 1841.



d'ailleurs, Morgan et ses abrégiateurs avaient négligé ou ignoré les sources les plus importantes.

Une des plus curieuses, sans contredit, est ce récit des *Ghazawât 'Arougj wa Khayr-el-Dyn* (guerres de 'Arougj et de Khayr-el-Dyn) dont la Bibliothèque royale de Paris possède une traduction manuscrite, de la main de Venture, publiée en 1837 par MM. Sander-Rang et Ferdinand Denis (1); et d'un plus grand intérêt encore est l'Histoire des faits et gestes de l'empereur Charles-Quint, par le consciencieux don Prudencio de Sandoval; Paul Jove aussi, malgré sa partialité, n'en mérite pas moins d'attention: et Morgan n'avait point mis à profit ces autorités fondamentales. Son livre était donc à refaire, et les éditeurs du manuscrit de Venture semblaient en préparer les voies en signalant, dans leur préface, Marmol, Haëdo, Sandoval, Emmanuel d'Aranda, Pierre Dan, Villegagnon, et Paul Jove, comme les mines les plus riches à exploiter; l'un d'eux avait même montré, dans une narration détaillée de la fameuse expédition de Charles-Quint contre Alger, le parti qu'on pouvait tirer de ces matériaux. De curieux documents encore étaient depuis lors venus s'ajouter à ceux que l'on possédait déjà: quelques pièces intéressantes avaient été mises en lumière, traduites, ou réimprimées par M. Ternaux-Compans dans ses curieuses *Archives des*

(1) *Fondation de la Régence d'Alger, histoire de Barberousse, chronique arabe du XVI<sup>e</sup> siècle*, 2 vol. in-8. Paris, Angé, 1837.

*Voyages* (1) ; les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, publiés aux frais du gouvernement, sous la direction du savant bibliothécaire de Besançon, M. Weiss, renferment des relations et des pièces officielles importantes pour l'histoire d'Alger.

Tout cela attendait une main habile qui liât entre eux ces mémoires épars, qui les revêtit d'une forme plus attrayante et plus moderne ; le titre de l'ouvrage de M. de Rotalier nous avait fait espérer que cette tâche venait d'être remplie, et notre attente n'a point été déçue : depuis quelques heures seulement qu'il est en nos mains, nous l'avons feuilleté avec un avide empressement, et nous y avons trouvé assez de plaisir pour ne tenir compte d'aucune de ces petites imperfections qu'une lecture plus posée et plus sévère y pourrait peut-être découvrir, et qui sont, hélas, inséparables de l'humaine nature. Ce livre est fait avec soin, écrit avec goût, et il remplit une lacune réelle dans la bibliothèque des hommes, plus nombreux de jour en jour, qui s'occupent de l'histoire présente et passée de l'Algérie.

Après un coup d'œil introductif sur la naissance et les développements de l'Islamisme, sur la domination des Romains, des Vandales et des Byzantins en Afrique, enfin sur la conquête arabe, l'auteur entre en matière par l'expédition de Mersay-el-kébyr, premier anneau de cette chaîne d'expéditions africaines dont l'illustre Ximénez fut le promoteur ; et

(1) Il en a paru quatre livraisons ou demi-volumes in-8. ; Paris Arthus Bertrand, 1840—1841.

il conduit sa narration jusqu'à l'accomplissement de la conquête française d'Alger, vive et brillante étincelle de gloire, jetée à sa dernière heure par une dynastie que le char des révolutions allait rencontrer dans sa course et broyer sans pitié. On devine que M. de Rotalier combattait aussi à Alger, et qu'il a depuis lors quitté son épée pour l'échanger, ainsi qu'il le dit en une élégante et chaleureuse préface, contre le burin de l'histoire. Le succès de sa publication ne nous paraît point douteux.

Mais comme il faut bien que la critique ait sa part, nous nous autoriserons de la certitude même du succès qui l'attend, pour faire quelques observations sur l'économie générale du livre.

Tout le premier volume, et la plus grosse moitié du second, ne franchissent point la limite du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est là, il est vrai, le période brillant de l'histoire d'Alger, celui pour lequel les matériaux abondent, et nous n'avons qu'à applaudir à leur mise en œuvre. Mais il ne reste, pour les trois siècles suivants, que deux cents pages : et l'on est en droit de demander, après les récits détaillés qui nous conduisent lentement jusqu'en 1574, avant la relation non moins détaillée de la prise d'Alger en 1830, on est, dis-je, en droit de demander pourquoi les événements intermédiaires se trouvent condensés en un si petit nombre de pages ? Est-ce faute de matériaux ? non sans doute, car la reprise d'Oran par les Espagnols en 1732, que nous citerons pour exemple, n'a fourni à M. de Rotalier qu'une demi-page, et il

en eût trouvé une relation étendue dans l'*Histoire de l'empire des Chérifs* de Poulet (1), où l'a puisée, pour la traduire en anglais, l'éditeur des voyages de Henri Boyde; il en existe d'ailleurs des bulletins officiels en espagnol et en italien, ainsi qu'un récit en espagnol, analysé dans le *Journal Étranger* de septembre 1756; sans parler des journaux du temps, qu'il est fastidieux sans doute, mais toujours utile, de dépouiller avec soin. Ainsi encore, l'expédition de lord Exmouth, en 1816, est racontée brièvement, et l'on en possède pourtant une narration minutieuse (2) par M. Abraham Salamé, embarqué sur la flotte anglaise, et employé comme interprète dans les négociations.

D'un autre côté, l'histoire intérieure d'Alger est peut-être aussi trop délaissée; quelques emprunts à l'ouvrage de M. Walsin Esterhazy ne suffisent pas pour nous satisfaire sur ce point, et nous eussions désiré trouver dans la nouvelle histoire d'Alger, au-dessous des faits racontés, et comme formant un lien continu pour les rattacher uniformément à un commun ensemble, la série des pachas et des deys se succédant sans interruption depuis Barberousse jusqu'à Hhosayn-Khoja que nous avons détrôné: c'eût été prendre au point de vue de la domination turke cette histoire de l'Algérie sous les Turks; tandis qu'à la regarder exclusivement du point de vue eu-

(1) In-12, Paris, 1733, p. 300 à 330.

(2) *A narrative of the expedition to Algiers in the year 1816*, 1 vol. in-8, Londres, Murray, 1819.

ropéen, elle n'offre plus de cohésion véritable entre les fragments juxtaposés dont elle se compose.

Mais, nous devons l'avouer, cette chaîne ininterrompue que nous aurions souhaité trouver au fond du livre de M. de Rotalier, nul encore ne l'a établie; Haëdo en donne les premiers anneaux, jusqu'en 1596: nous avons essayé nous-même de la continuer jusqu'à 1830, dans un travail qui, tout imparfait qu'il est, a du moins le faible mérite d'être, sous ce rapport, un premier canevas à compléter à mesure que des recherches nouvelles en fourniraient les moyens (1); nous espérons que M. Sander-Rang, qui s'est appliqué à réunir dans le pays beaucoup de documents importants, et surtout la correspondance des anciens consuls français à Alger, fera, de ces curieux matériaux, l'objet d'une publication plus ou moins prochaine, pour laquelle il fera bien de puiser aussi aux archives de la Marine et des Affaires étrangères: c'est une nouvelle source qu'il ouvrira ainsi aux historiens à venir. \*A.....

---

(1) *Encyclopédie nouvelle*, in-8. maximo; Paris, Gosselin, 1832 et suiv. — tom. I, pp. 301 à 303.